

L'Afrique de l'Ouest : Entre pierres et étincelles

L'économie politique des diamants et la déstabilisation régionale

par Lansana Gberie

Cela ne concerne pas que la Sierra Leone; c'est un problème régional et international, et parfois, c'est un problème mondial. Et cela se résume aux diamants.

*David Crane, procureur en chef,
Cour spéciale pour la Sierra Leone, 2003*

Contrairement à l'Afrique australe, où les découvertes de diamants depuis les années 1860 ont aidé à façonner la destinée de toute la région au sud du Limpopo, les diamants n'ont pris de l'importance en Afrique de l'Ouest que dans le milieu du XX^e siècle. Le Ghana (à l'époque le Gold Coast, sous l'autorité britannique) a été le premier pays à enregistrer une exploitation commerciale significative de diamants dans la région, à compter de 1919. Les découvertes importantes qui ont suivi ont eu lieu en Sierra Leone, plus de 10 années après, en 1930. L'exploitation commerciale a débuté en 1935. Sa valeur aussi bien que son importance sociale et politique ont rapidement dépassé celles de l'industrie du Ghana. Les diamants guinéens ont été découverts deux ans après ceux de la Sierra Leone, en 1932, mais la réelle exploitation commerciale, retardée par le faible rendement et par l'avènement de la Seconde Guerre mondiale, n'a commencé qu'à la fin des années 1950, et n'a exercé une influence marquante sur le développement politique et économique du pays qu'au cours des dernières années. L'industrie du diamant du Libéria est plus petite et beaucoup moins organisée que celle des pays voisins, et bien que la production, commencée dans les années 1950, ait atteint un sommet de 150 000 carats par année durant plusieurs années au cours des années 1970, il s'agissait surtout de petites pierres industrielles. Le Libéria a toujours eu de l'importance en ce qui concerne les diamants, surtout parce qu'il s'agissait d'un lieu de recel

L'étude

L'Afrique de l'Ouest : Entre pierres et étincelles, est un document hors-série du Projet sur les diamants et la sécurité humaine, une initiative conjointe de Partenariat Afrique Canada (Ottawa), de l'International Peace Information Service (Anvers) et du Network Movement for Justice and Development (Freetown). Le projet vise à fournir davantage d'information sur le commerce des diamants de guerre et à aider à y mettre un terme. Ce document fait état des flambées incessantes de violence armée dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest en mettant en évidence le rôle des diamants et leur influence. C'est un document d'information axé sur l'économie politique du conflit dans la région, qui expose et analyse la nature des ressources en diamants de la région. Il pose la question : Pourquoi les diamants ont-ils été une telle source de criminalité et de violence? La recherche a été effectuée dans six pays de l'Afrique de l'Ouest : la Sierra Leone, le Libéria, la Guinée, la Côte d'Ivoire, la Gambie et le Ghana. L'auteur remercie le Third World Network à Accra ainsi que plusieurs autres organisations et personnes qui ont contribué à la recherche. Certaines personnes ont pris des risques, comme l'a fait l'auteur au cours d'une tentative de visiter le Burkina Faso afin d'y enquêter sur le rôle de ce pays dans la contrebande des diamants et des armes. Il en a résulté une arrestation à l'aéroport, un interrogatoire et, finalement, une expulsion. Les opinions exprimées dans ce document sont celles de l'auteur et du projet, et ne reflètent pas nécessairement celles des organisations qui soutiennent le projet.

des diamants de grande qualité entrés en contrebande en provenance de la Sierra Leone. L'industrie du diamant de la Côte d'Ivoire, la moins importante de la région, avait peu d'envergure; elle est demeurée sous le contrôle bien réglementé de l'entreprise des années 1960 au début des années 1980, lorsque les gisements de diamants ont semblé épuisés. Aujourd'hui, l'industrie est en grande partie le fait de mineurs artisans, et le contrôle officiel est minime. Les principales régions diamantifères, autour de Korhogo, dans le nord du pays, sont tombées sous l'emprise des rebelles à la fin de 2002. Les deux autres pays d'intérêt de la région, le Burkina Faso et la Gambie, n'ont aucune réserve de diamants connue mais ils sont intervenus clandestinement dans le commerce illégal des diamants dans la région. En effet, le Burkina Faso est devenu un joueur très important au sein du réseau des diamants de guerre en Afrique.

Dans les années 1960, la production de diamants de l'Afrique de l'Ouest, qui s'élevait à 7,5 millions de carats par année, représentait 26 p. 100 de la production mondiale. Mais en 1983, alors que la production mondiale totale avait atteint environ 40 millions de carats, la production de l'Afrique de l'Ouest avait chuté sous le million de carats par année¹. Plusieurs raisons expliquent cette situation, allant de l'épuisement ou de l'épuisement partiel des réserves (particulièrement en Côte d'Ivoire) à l'affaiblissement du contrôle gouvernemental ainsi qu'à la contrebande généralisée et aux autres irrégularités connexes. Le déclin de l'industrie du diamant de la Sierra Leone qui, dans les années 1960 et 1970, était la plus importante de la région et exportait jusqu'à deux millions de carats par année, illustre bien le problème. Sous l'autorité incompétente du président Joseph Momoh (1985 à 1991), presque toutes les activités économiques de la Sierra Leone, qui déclinaient depuis longtemps, soit depuis le règne de son prédécesseur despotique et corrompu Siaka Stevens, se sont définitivement sclérosées. Au cours des années 1980, deux groupes de joueurs concurrençaient pour exploiter les réserves de diamants du pays : une communauté de Libanais expatriés et colonisateurs (qui avaient dominé l'industrie informelle depuis le début) et des éléments de la mafia russe/israélienne. Entre autres, les criminels russes Shaptai Kalmanovitch et Marat Balagula finançaient à la fois l'extraction licite et illicite, faisant la contrebande des gemmes vers la Thaïlande, où l'on dit qu'elles étaient échangées contre de l'héroïne, qui était ensuite distribuée en Europe³. En 1988, les exportations officielles de diamants avaient chuté à 50 000 carats seulement.

Ce niveau de criminalité était certes intolérable, mais les années 1990 ont quand même vu apparaître une filière encore bien plus néfaste avec le commerce illégal des diamants. La guerre qui a duré une dizaine d'années en Sierra Leone, débutant en 1991 pour se terminer officiellement en janvier 2002, est un exemple classique de guerre alimentée par les diamants. Mais l'histoire des guerres motivées par des ressources date de plus longtemps, au Libéria avoisinant. On ne peut comprendre sa propagation à la Sierra Leone puis à la Guinée que dans le contexte de l'économie politique des seigneurs de la guerre qui s'est développée au Libéria. En 1989, la veille de Noël, un ancien dirigeant libérien en fuite, nommé Charles Gbankay Taylor, à la tête d'un groupe d'environ 150 combattants armés, a attaqué le Libéria à partir d'une base en Côte d'Ivoire. La raison déclarée était le renversement de la dictature sanguinaire du président (anciennement sergent commandant) Samuel K. Doe, mais peu après, la campagne s'est transformée en massacres et brigandage. Au début, Taylor finançait sa guerre en pillant les riches réserves de bois de feuillu du Libéria, empochant personnellement, de toute évidence, des centaines de millions de dollars ce faisant³. Les diamants n'ont pas joué un grand rôle, s'ils en ont joué un, dans les campagnes libériennes de Taylor, en partie parce que les mines de diamants du Libéria étaient déjà dévastées avant qu'il n'attaque. Mais au cours de ses campagnes, Taylor a appris qu'il pouvait jouir d'une relative liberté dans son exploitation illégale des riches ressources d'extraction du pays, et trouver des acheteurs intéressés en Europe et ailleurs, ainsi que des points de transit et des refuges sûrs en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso.

Lorsqu'en 1990, l'intervention des troupes de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) — on a appelé cette force d'intervention ECOMOG — a freiné les ambitions de Taylor de s'emparer de Monrovia, il a consolidé son emprise sur les régions du pays qu'il occupait, régions qu'il appelait « Greater Liberia », créant ce que William Reno a appelé la quintessentielle « économie des seigneurs de la guerre »⁴. Du bois d'œuvre valant des millions de dollars fut envoyé du « Greater Liberia », surtout vers la France et l'Italie, par la voie du port ivoirien de San Pedro. Ce n'était pas tellement que le conflit, pour citer deux chercheurs qui ont étudié le phénomène de l'activité économique privée dans les conflits armés, ait créé un « marché à créneaux pour les sociétés qui désirent éviter la réglementation et prendre davantage de risques »⁵. C'est plutôt que les sociétés et les gouvernements, en Europe et en Afrique,

étaient de connivence pour piller le Libéria afin de gagner de l'argent à court terme, et ce pour des raisons politiques douteuses. Lorsque les diamants de la Sierra Leone sont intervenus dans le conflit, le nombre des intervenants s'est multiplié et les enjeux se sont élevés.

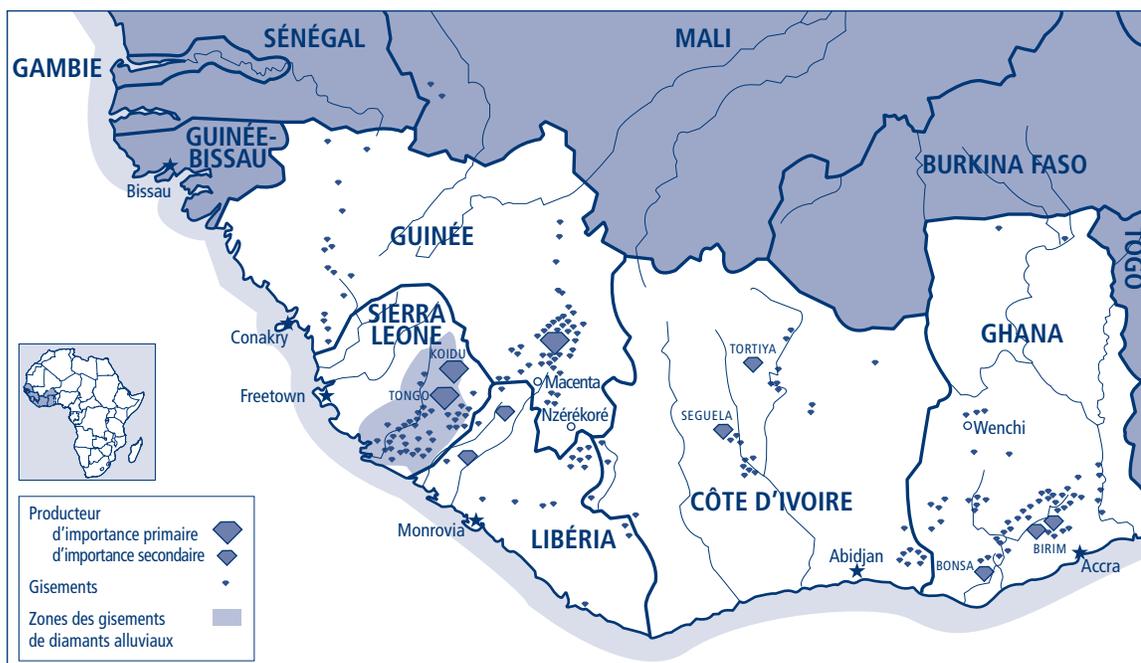
Au cours de l'impasse qu'a créée l'intervention de maintien de la paix de l'ECOMOG en Afrique de l'Ouest, Taylor a encadré, formé et armé le Front révolutionnaire uni (FRU) de la Sierra Leone, qui lançait ses premières attaques contre les villes frontières de la Sierra Leone en mars 1991. Taylor a fourni au FRU le même type de refuge sûr qu'on lui avait fourni en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, et lorsque le FRU s'est emparé des districts diamantifères de Kono et d'ailleurs en Sierra Leone, en 1992, il a ouvert la voie aux membres du FRU pour l'exportation des diamants qui alimenteraient leur guerre ainsi que ses propres ambitions personnelles. En janvier 2000, le rapport de Partenariat Afrique Canada intitulé *Le cœur du problème : La Sierra Leone, les diamants et la sécurité humaine* démontrait le lien entre les diamants et la poursuite de la guerre.

En raison de l'attention soutenue portée à la Sierra Leone par la communauté internationale et du déploiement de milliers de troupes des Nations Unies dans le pays en septembre 2000, Taylor a fait porter son intérêt sur la Guinée qui, comme la Sierra Leone, partage de longues frontières avec le Libéria et possède aussi de grandes réserves de diamants. Il a utilisé exactement la même approche en Guinée que celle qu'il avait utilisée au Libéria puis en Sierra Leone. Les « rebelles » — qu'on a d'abord cru être des insurgés guinéens mais qui se sont avérés être des combattants du FRU et du Libéria — ont attaqué outre frontière, feignant de se rendre au nord à Forecariah puis se déplaçant de façon plus agressive vers l'est, s'approchant jusqu'à 100 kilomètres des régions diamantifères du pays. Comme au Libéria et en Sierra Leone, les objectifs économiques étaient doubles : priver un gouvernement légitime des recettes dont il aurait besoin pour répliquer et mettre la main sur les ressources qui alimenteraient encore davantage le conflit. *Déstabiliser la Guinée : Les diamants, Charles Taylor et la possibilité d'une catastrophe humaine de plus grande envergure*, une étude de la crise en Guinée produite par PAC en 2001, affirmait que : « Le conflit en Guinée, comme le conflit qui semble s'atténuer en Sierra Leone, concerne surtout les ressources — une campagne fondée sur la cupidité et la richesse ». Le rapport disait que les diamants de la Guinée étaient devenus « un aimant » pour les forces prédatrices de Charles Taylor. À ce moment, le combat — qui avait provoqué la destruction

de certaines villes, le déplacement massif de centaines de milliers de personnes et la mort de milliers d'autres — était considéré par une grande part de la communauté internationale comme une crise humanitaire, et non comme une partie du récit continu de la violence régionale croissante, le Libéria de Taylor en étant le principal instigateur. De nombreuses personnes ont même conclu qu'il pourrait y avoir une réelle rébellion contre l'incontestable corruption des dirigeants de la Guinée. Mais aucune personnalité de la Guinée ne s'est manifestée pour assumer la responsabilité du conflit, et lorsque le président Lansana Conté — un vieux soldat entêté — a mobilisé ses forces et a résolument combattu les envahisseurs, les repoussant au Libéria et en Sierra Leone, on n'a plus entendu parler de « rébellion ».

Cela n'a toutefois pas été la fin des crises reliées entre elles en Afrique de l'Ouest. Le Libéria lui-même sombre dans la violence après que le président Conté eut décidé d'armer et de soutenir les dissidents libériens anti-gouvernement installés dans son pays⁶. À la fin de 2002, les rebelles des Liberians United for Reconciliation and Democracy (LURD) semblaient être bien maîtrisés, bien que les combats continuaient d'éclater de façon épisodique. Puis la Côte d'Ivoire, autrefois une puissance économique régionale, a commencé à s'effondrer avec l'émergence de trois factions « rebelles » après l'échec d'une tentative de coup d'État en septembre 2002. On a rapporté des massacres et des disparitions, et le gouvernement assiégé, élu deux années seulement auparavant par un vote populaire, a accusé ses voisins le Libéria et le Burkina Faso de soutenir les milices anti-gouvernementales. La Côte d'Ivoire est le plus grand producteur de cacao au monde et possède aussi de grandes réserves de bois d'œuvre. La plupart de ces réserves sont concentrées dans l'ouest du pays, près de la frontière du Libéria, maintenant la scène de combats entre les rebelles soutenus par le Libéria et les troupes du gouvernement ivoirien. On pense que le général Coocoo Dennis, du Libéria, un proche collaborateur de Taylor qui est responsable de ses opérations forestières dans le comté de Grand Gedeh — près de la partie ouest de la Côte d'Ivoire — est le cerveau des activités « rebelles » dans cette partie de la Côte d'Ivoire. Les services de renseignements français et ivoiriens ont rapporté, en décembre 2002, que l'ancien commandant du FRU et acolyte de Taylor, Sam « Maskita » Bockarie, était actif dans cette région aussi⁷. Le même mois, de vieilles histoires concernant la filière d'Al-Qaïda ont refait surface. Le *Washington Post*, citant une enquête d'une année effectuée par divers services de renseignement européens, a rapporté que des diamants de l'Afrique de

L'Afrique de l'Ouest : gisements diamantaires



l'Ouest valant des millions de dollars avaient été achetés par Al-Qaïda, par l'entremise de réseaux organisés par Taylor et par le président du Burkina Faso, Blaise Compaore, et que Taylor avait été payé un million de dollars pour avoir facilité les opérations. L'étude concluait que la majorité des diamants provenaient du FRU, en Sierra Leone⁸. La question des liens entre le FRU et Taylor et Al-Qaïda a été traitée dans une étude précédente de PAC⁹ et elle est soulevée ici de façon indirecte seulement — dans le contexte de la nature hautement corrompue et non réglementée de l'industrie du diamant en temps de guerre en Sierra Leone ainsi que de la nature toxique et de la criminalité constante de Taylor et de Compaore.

Les récents rapports du Groupe d'experts des Nations Unies sur le Libéria concentraient trop leur attention sur le rôle de Taylor dans la guerre en Sierra Leone et sur le commerce illégal des diamants et des armes. Il faut adopter un point de vue plus large, axé sur la menace que représente Taylor à la stabilité de toute la région. Dans un rapport détaillé publié en mars 2003, Global Witness documente le rôle du gouvernement du Libéria dans la mise sur pied, l'armement et le commandement de prétendus groupes « rebelles » ivoiriens — le Mouvement pour la justice et la paix (MJP) et le Mouvement populaire ivoirien du Grand

Ouest (MPIGO), tous deux étant actifs près de la frontière libérienne. Selon Global Witness, le « gouvernement libérien a affecté ses éléments les plus fiables et les plus expérimentés à la subversion en Côte d'Ivoire. Il s'agit de personnes telles que Sam Bockarie et de sociétés forestières telles que les Maryland Wood Processing Industries (MWPI). Elles ont pris part à la planification, à la mise en œuvre et à la supervision des activités¹⁰. Le rapport documente aussi les plans libériens en vue d'une nouvelle « attaque sur deux fronts » en Sierra Leone, qui mettrait à contribution « des cellules actives d'éléments bien armés, payés par le Libéria, déjà installés en Sierra Leone, qui seraient rejoints par une force extérieure de combattants de l'Anti-Terrorist Unit (ATU) attaquant à partir du Libéria ». L'ATU, le service de sécurité d'élite de Taylor, est maintenant dirigé par d'anciens membres du FRU. Entre-temps, alors que le Libéria est privé d'électricité et d'eau courante, on rapporte que Taylor a accumulé « au minimum, approximativement 3,8 milliards de dollars US grâce au commerce illégal des diamants et du bois d'œuvre¹¹ ». On dit que cet argent est placé dans des comptes bancaires suisses. Un rapport plus récent a démontré de façon très détaillée comment les diamants de l'Afrique de l'Ouest ont été utilisés par l'Hezbollah et Al-Qaïda pour le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme international¹².

Études de cas

On trouvera ci-dessous de courtes descriptions des industries des cinq pays producteurs de diamants — le Ghana, la Sierra Leone, le Libéria, la Guinée et la Côte d'Ivoire. L'industrie du diamant de chacun de ces pays a sa propre histoire et ses propres particularités, bien qu'elles partagent certaines caractéristiques — la domination des Libanais et d'autres éléments étrangers, la nature artisanale de la plupart de l'extraction ainsi que la contrebande et la corruption chroniques. La Gambie ne fait pas partie de ces études de cas puisqu'elle ne possède pas d'industrie du diamant. Elle a cependant exporté pour des centaines de millions de dollars de diamants ces dernières années — de toute évidence volés d'autres lieux, probablement de la Sierra Leone. Il importe de résoudre ce problème si l'on veut que réussisse le système de certification international des diamants du Processus de Kimberley; une recherche d'enquête en Gambie révèle des pistes qui pointent vers l'implication de Libanais habitant en Sierra Leone. Le Burkina Faso est aussi exclu parce que, bien qu'il puisse posséder des réserves de diamants, celles-ci sont négligeables. Le principal point d'intérêt en ce qui concerne le Burkina Faso est le rôle qu'il joue à l'égard de la contrebande et du soutien des groupes rebelles dans la région. Les secteurs du diamant de la Côte d'Ivoire et du Ghana, qu'on a peu étudiés dans le passé, seront examinés de plus près alors que celui de la Sierra Leone, le plus important, qu'on a donc étudié de façon la plus approfondie, ainsi que celui de la Guinée, qui a fait l'objet d'un rapport de PAC en 2001, seront étudiés plus brièvement.

Libéria : L'amour de la liberté et de l'argent

Le Libéria a été créé en 1822 par des esclaves américains affranchis et n'a officiellement jamais connu le colonialisme. Cependant, durant le XIX^e siècle et une bonne partie du XX^e siècle, le pays dépendait du patronage exclusif des États-Unis, qui l'ont pour ainsi dire financé. Jusqu'en 1980, le pays était dirigé par une élite américano-libérienne corrompue et mercenaire, qui réduisait la population autochtone du pays au quasi asservissement. Certains des « natifs », comme on appelait les Libériens autochtones, ont réalisé un coup d'État sanglant en 1980, et le sergent-chef Samuel Kanyon Doe, un soldat illettré, a pris le pouvoir. Au lieu d'offrir la liberté et la prospérité promises à ses

compatriotes qui souffraient depuis longtemps, Doe a institué un régime de brutalité psychotique, assassinant ses opposants et effectuant d'horribles purges ethniques. En 1989, l'un de ses anciens représentants d'État, Charles Taylor, qui avait auparavant été accusé d'avoir détourné 900 000 \$, a lancé de violentes attaques visant à renverser le dictateur en poste depuis longtemps. Comme indiqué ci-dessus, cependant, les propres campagnes de Taylor ont été caractérisées par des purges ethniques et du vandalisme, pour se résumer rapidement à du vol organisé à grande échelle. Le pillage des riches ressources naturelles de la région, le bois d'œuvre d'abord, puis les diamants, est devenu le fondement de son économie de seigneur de guerre.

La notoriété internationale actuelle du Libéria, cependant, a moins à voir avec le règne meurtrier de Taylor au Libéria qu'avec son ingérence criminelle dans les pays voisins. En janvier 2000, PAC publiait une étude rendant Taylor responsable de la guerre de 10 années en Sierra Leone, lui qui avait dirigé, soutenu et géré le nihiliste FRU, pillant les ressources en diamants de la Sierra Leone à ses propres fins personnelles et politiques. Le rapport faisait remarquer que le Libéria était « devenu un havre important pour les diamants, les armes, le blanchiment d'argent, la terreur et d'autres formes de crime organisé. Les niveaux extraordinairement élevés de ses exportations de diamants n'ont aucune relation avec ses propres ressources limitées¹³. »

Les chiffres sont éloquentes. En 1988, avant que le Libéria ne sombre dans la guerre civile, il avait exporté pour 8,4 millions de dollars de diamants, la moyenne d'une bonne année. Et en 1995, alors que l'activité économique officielle était presque inexistante au Libéria, la Belgique importait pour 500 millions de dollars de diamants déclarés « libériens ». Une grande proportion de ces diamants provenaient sans doute de l'UNITA, un mouvement rebelle en Angola dont le chef était un proche allié de Taylor. Et il est indéniable qu'une grande proportion venait de la Sierra Leone. Le Libéria possède une longue histoire de commerce de diamants volés de la Sierra Leone, qui remonte à bien avant Taylor. L'industrie du diamant du pays avait été négligeable avant que la grande ruée vers les diamants de la Sierra Leone de 1950 n'engendre une contrebande massive passant par Monrovia. Le phénomène s'est rapidement institutionnalisé lorsque les diamantaires de l'Europe

et d'ailleurs ont ouvert des bureaux au Libéria, principalement pour acheter des pierres de contrebande. Le Libéria est alors devenu un pays de recel, créant des mines fictives, des couvertures pour les pierres de contrebande de la Sierra Leone. Ce que Taylor a ajouté à ce degré de criminalité était encore bien plus empoisonné : le FRU, les armes et les drogues.

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a pris acte de ce problème en imposant, en mai 2001, de lourdes sanctions au Libéria, incluant un embargo sur ses exportations de diamants, une interdiction de se déplacer aux hauts-fonctionnaires du Libéria et à leur famille, y compris Taylor, et une interdiction d'importation d'armes par le Libéria. Après deux examens annuels, les sanctions ont été maintenues. C'est sans doute en raison du rôle que joue continuellement le Libéria dans la déstabilisation de certaines parties de la sous-région, y compris la Guinée et la Côte d'Ivoire, ainsi que des politiques brutales de Taylor au Libéria même.

Les diamants libériens

On a découvert des diamants au Libéria juste avant la Première Guerre mondiale, mais il a fallu attendre en 1925 avant que le géant britannique Consolidated African Selection Trust (CAST) n'envoie ses prospecteurs, qui ont rapporté n'avoir rien trouvé pour justifier une exploitation commerciale. En 1933, le Holland Syndicate a rapporté des indices de la présence de diamants dans la région de Koenbong, près de la frontière avec la Sierra Leone. Le Holland Syndicate a dépensé environ 40 000 £ pour la prospection et, en 1934, a offert de vendre ses concessions à CAST. Le CAST, sceptique, a plutôt offert d'exploiter les mines de diamants en collaboration avec le Holland Syndicate sur une base de partage des bénéfices, et une entente a été conclue. Une société minière gouvernementale exerçant ses activités à peu près en même temps n'a déclaré que des exportations de diamants de 365 \$ seulement en 1936-1937¹⁴. CAST a quitté le pays en 1935, n'ayant pas réussi à s'entendre avec le gouvernement libérien au sujet des mines. Ce n'est que dans les années 1950 que les sociétés minières et les diamantaires ont commencé à arriver au Libéria, en grande partie en raison des prodigieuses découvertes en Sierra Leone et en Guinée, des pays voisins. En 1956, plus d'un million de carats de diamants ont officiellement été exportés du Libéria, dont une grande proportion étaient entrés en contrebande, en provenance de la Sierra Leone et

de la Guinée. Après que les autorités de la Sierra Leone eurent mis en place des mécanismes de contrôle plus serrés sur l'exploitation minière, dans les années 1960 et 1970, les exportations de diamants du Libéria ont chuté de façon considérable et, en moyenne, le pays ne pouvait exporter que de petites quantités de diamants, desquels une bonne proportion étaient de type industriel, de faible valeur. Au milieu des années 1980, les prospecteurs avaient à peu près renoncé au Libéria comme producteur de diamants à valeur commerciale.

Toute l'activité minière au Libéria est artisanale. Les réserves de diamants sont entièrement alluviales bien qu'on sache qu'il existe des dépôts de kimberlites dans l'ouest du pays, près de la frontière de la Sierra Leone. On peut trouver les diamants ayant le plus de valeur dans les régions de l'ouest et du nord-ouest (dans les comptés de Mount Grand Cape, de Gbarpolu — anciennement Lower Lofa, et de Lofa). Des 20 districts miniers au Libéria, 13 sont situés dans ces régions. Une société canadienne, Mano River Resources Inc., est engagée dans l'exploration minière dans l'ouest du Libéria depuis près de cinq ans. Les exportations officielles de diamants en 1999 s'élevaient à 8 500 carats, bien que les chiffres concernant les importations par la Belgique se rapportent à des quantités beaucoup plus élevées. Le ministère des Terres, des Mines et de l'Énergie estime que ce chiffre ne représente que de 10 à 15 p. 100 de ce qui est sorti du pays cette année-là. En 2000, la production de diamants a augmenté à 22 112 carats, ce qui représente une hausse de 162,1 p. 100 par rapport à 1999. Dans le premier trimestre de 2001, la production de diamants a augmenté de 78,5 p. 100 pour atteindre 3 885 carats, comparativement à la production de 2 177 carats pour le trimestre correspondant en 2000. Il s'agit encore de très petites quantités, insignifiantes si on les compare à celles de la Sierra Leone, où l'industrie est petite selon les normes mondiales. Depuis mai 2001, après l'imposition de sanctions par les Nations Unies contre les diamants du Libéria, il n'y a eu aucune exportation officielle de diamants en provenance de ce pays, et les statistiques de la Banque centrale n'indiquent aucune transaction¹⁵. Étonnement, même si le Libéria n'exportait officiellement aucun diamant, il y avait encore, en 2002, trois exportateurs de diamants dans le pays : MARS Diamonds, l'Empire Diamond Company et Diandorra Minerals. En outre, 12 courtiers en diamants reconnus et 10 agents de courtiers en diamants faisaient affaire dans le pays¹⁶.

En « temps normal », pour obtenir un permis d'exploitation de mines au Libéria, un demandeur doit s'adresser au ministère des Terres, des Mines et de l'Énergie et payer un droit de 10 000 \$ US pour exploiter une parcelle de 100 kilomètres carrés. Le demandeur doit aussi payer un droit de location de surface de 6 776 \$ US, ainsi qu'un impôt sur le revenu de 35 p. 100 et les retenues d'impôt des employés. La loi du Libéria sur les minéraux et les mines exige que quiconque désire exercer des activités d'achat et de vente de diamants, que ce soit pour la revente locale ou pour l'exportation, doit faire une demande au ministère des Terres, des Mines et de l'Énergie afin d'obtenir un permis et une licence. Seuls les Libériens sont autorisés à intervenir dans l'achat ou la revente de diamants sur le marché local. Mais les étrangers et les Libériens qui sont en mesure d'acheter des diamants pour le marché de l'exportation peuvent le faire après s'être conformés aux exigences prescrites. Un acheteur de diamants pour le marché local doit payer des droits de permis annuels s'élevant à 750 \$ US; un exportateur doit payer 14 000 \$, plus 3 p. 100 de la valeur estimative à titre de redevance. Qui plus est, la personne ou la société doit avoir une garantie bancaire d'au moins 50 000 \$¹⁷.

Avant la guerre, le commerce des diamants était dominé (en termes de chiffres) par des éléments de l'ethnie Mandingo (*Marakas*), qui possédaient de vastes concessions et qui constituaient la grande majorité des personnes engagées dans l'achat et la vente. Mais les Libanais, qui avaient de meilleures facilités de crédit et davantage de contacts, contrôlaient la plus grande part du commerce, achetant les pierres des mineurs et des *Marakas* et les revendant à des acheteurs à l'étranger, surtout en Europe. Une quantité importante de pierres sont sorties en contrebande. Aujourd'hui, le président du Libéria contrôle officiellement le commerce. Une loi sur les marchandises stratégiques adoptée par les autorités législatives nationales confère au président les pleins pouvoirs pour négocier et approuver tout traité ou toute entente au nom du gouvernement du Libéria. Toutes les découvertes faites dans les diverses mines doivent être rapportées à l'agent des mines local. L'inspecteur général des mines est la personne la plus importante au Libéria en ce qui concerne le commerce. Il doit approuver toutes les découvertes, que ce soit directement ou indirectement, par l'entremise d'agents subalternes, avant la vente. De plus, toutes les mines doivent

remettre un certain pourcentage de leurs découvertes et, dans certains cas, celles-ci sont confisquées par l'inspecteur général, qui relève directement du président. Ainsi, le ministère des Terres, des Mines et de l'Énergie ne joue qu'un rôle marginal dans l'exportation des diamants.

Côte d'Ivoire

Jusqu'à récemment, la Côte d'Ivoire, une ancienne colonie française qui a acquis son indépendance en 1960, était un bastion de stabilité et de prospérité dans la sous-région. Entourée par le chaos et la pauvreté croissante partout autour, la Côte d'Ivoire a progressé pour devenir la troisième plus importante économie en Afrique subsaharienne, avec un PNB par habitant qui était, en 2001, trois fois plus élevé que celui du Nigeria, la deuxième plus importante économie en Afrique subsaharienne après l'Afrique du Sud. Mais la Côte d'Ivoire a été une force néfaste pendant de nombreuses années dans les crises qui ont ébranlé la région, fournissant formation et soutien logistique aux rebelles de Taylor pour leur pillage au Libéria et en Sierra Leone. En 1999, à Noël, un coup d'État survenait en Côte d'Ivoire. Il était dirigé par le général Robert Guei, chef de l'armée et proche allié de Taylor — lui fournissant des armes et entraînant ses troupes, tout en lui procurant une voie sûre pour le bois d'œuvre et d'autres biens pillés au Libéria. Le coup a amorcé une tendance à la déstabilisation, débouchant sur une quasi guerre civile à la fin de 2002.

Les diamants de la Côte d'Ivoire

Bien qu'on considère encore la Côte d'Ivoire comme l'origine de diamants valant des millions de dollars, en réalité, son industrie du diamant est dans un état précaire, presque chaotique, depuis la fin des années 1970. Le journaliste ivoirien Mathieu Bledson, directeur du magazine satirique en ligne *Gbich* (et qui a fait l'objet de menaces de mort en février 2002 en raison de textes qu'il avait écrits concernant les activités minières et le travail des enfants) a écrit un bon nombre d'articles révélateurs pour le journal *Ivoir'Soir* d'Abidjan, l'un des meilleurs journaux du pays. Dans l'un de ces articles, « Tout le monde y gagne, sauf l'État », Bledson visite les vestiges du district diamantifère de Séguéla, où il découvre que pour les mineurs, dont bon nombre sont illicites (*clandos*), il n'existe aucun règlement en vigueur concernant les activités minières. On se souvient avec nostalgie du

« boom » des années 1970. « Nous, on ne gagne pas beaucoup, dit un mineur illicite... Mais on gagne mieux que l'État. » Certains des *clandos* sont armés, et les soldats ou gendarmes qui patrouillent en ont peur. Il arrive qu'il y ait des meurtres et des morts « accidentelles » lorsque des puits s'effondrent, peut-être parfois aidées par une superstition courante chez les mineurs — la croyance que lorsqu'un mineur meurt dans l'effondrement d'un puits, l'endroit deviendra rapidement riche en diamants.

Deux ingénieurs de la société Forminière ont découvert des diamants dans la région de Séguéla en 1927. Des missions exploratoires subséquentes, dirigées par Bardet et Desmons pour Minafro, ont permis de découvrir plusieurs diamants dans le bassin de Marahoué, près de Mankono et au nord de Séguéla, entre 1934 et 1936. À compter de 1946, plusieurs sociétés d'exploration ont commencé à s'activer dans la région située entre Bouaké-Ferkessedougou-Odienné-Touba et Séguéla. La mission de prospection de 1946 dirigée par Bardet a mené à la découverte d'un gisement à Tortiya, en 1947. Les travaux entrepris dans la région de Séguéla se sont étendus à Yani et au bassin de Marahoué. Les activités minières étaient contrôlées de près, et l'on n'encourageait pas les mineurs artisanaux indépendants. Au moment de l'indépendance, en 1960, la Société Minière du Bandama (SMB) — créée en 1961 — travaillait les reconcentrations de diamants de Séguéla sur la Marahoué. Une société d'État, SODEMI, a aussi été créée, travaillant en collaboration avec la West African Selection Trust, après 1961.

Les diamants ivoiriens sont généralement petits mais presque toujours de bonne qualité. L'extraction minière officielle a été suspendue en 1978 en raison de l'épuisement presque total des réserves et du faible rendement, et la production totale de la période de 1948 à 1978 ne s'est élevée qu'à 4 751 852 carats. Dans les années 1990, à la suite d'une chute des prix du cacao, le gouvernement a décidé de mettre l'accent sur le secteur minier de manière à donner un second souffle à l'économie chancelante de la Côte d'Ivoire. Cela a engendré une intensification de l'exploration et de la production dans les secteurs de l'or, du nickel, des diamants, du fer, du manganèse et du platine. Le nouvel intérêt porté à l'extraction diamantifère, cependant, a coïncidé de façon suspecte avec les guerres brutales des rebelles au Libéria et en Sierra Leone, dont la Côte d'Ivoire était un promoteur discret mais important. Le National Patriotic Front of Liberia (NPFL) de Taylor

et le FRU ont tous deux conservé des bases en Côte d'Ivoire (à Danane et Abidjan) durant leurs campagnes, et le pays était l'une des importantes voies d'acheminement des biens pillés au Libéria et en Sierra Leone par les rebelles qui contrôlaient ces pays. Les exportations de diamants de la Côte d'Ivoire ont augmenté de façon exponentielle dans les années 1990, juste au moment où le FRU prenait le contrôle des régions diamantifères de la Sierra Leone. En 1996 seulement, la Belgique a importé 2,2 millions de carats de la Côte d'Ivoire, près de la moitié de tout ce qu'on avait pu produire en 30 années, entre 1948 et 1978.

En 1995, le gouvernement a adopté un nouveau code de l'extraction minière, qui apportait d'importantes innovations, dont deux séries de règlements sur l'extraction minière, l'une s'appliquant à l'extraction industrielle et l'autre, à l'extraction artisanale. Les nouveaux règlements instaurent un régime fiscal modifié visant à attirer de nouveaux investisseurs. Ils créaient aussi les licences d'exploration et d'extraction. La licence d'exploration est accordée par décret et est valable pour trois ans, renouvelable deux fois pour deux ans, jusqu'à un maximum de 10 ans. La licence donne à son détenteur des droits exclusifs pour l'exploration et les essais ainsi que l'accès à un permis d'exploitation des gisements découverts.

La plus importante entreprise à se manifester après ce soudain regain d'intérêt du gouvernement pour l'extraction des diamants a été l'African Mining and Petroleum Resources (AMPR), anciennement l'African Carnegie Diamonds Company, une entreprise britannique inscrite sur le marché OFEX hors bourse. Carnegie Diamonds possède 100 p. 100 de la Carnegie Minerals Ivory Coast (CMIC), une société privée d'exploration enregistrée à Abidjan. Par l'entremise de la CMIC, l'AMPR a formé une coentreprise avec le gouvernement à la fin des années 1990. La plupart des activités de la société, cependant, ont été limitées à l'exploration et, en 2002, la société a déclaré avoir exploré une région dans le nord de la Côte d'Ivoire, près des premiers districts diamantifères de Séguéla. On a prétendu que cette région avait un potentiel de 50 000 à 150 000 carats par année, d'une valeur de 100 \$ le carat, « pour les quelques prochaines années ». En décembre 2002, toutefois, lorsque la violence affligeait le pays, la société a suspendu ses activités. Tous n'ont cependant pas été aussi prudents. Le *Guardian* a rapporté en février 2003 qu'un « spéculateur en diamants saoudien » a embauché

50 mercenaires, dont six étaient britanniques, au nom du gouvernement ivoirien, pour combattre les rebelles anti-gouvernementaux. Les mercenaires étaient, paraît-il, payés 76 000 livres sterling par mois¹⁸, un montant ahurissant qui donne à croire que le « spéculateur en diamants » prenait très au sérieux les estimations des réserves ivoiriennes de diamants. Cela fait ressurgir une question qui est devenue un problème majeur au cours des guerres civiles en Angola et en Sierra Leone : les mercenaires et la guerre en Afrique, qui compliquent les efforts diplomatiques officiels pour faire respecter les cessez-le-feu et assurer une gouvernance responsable et réceptive.

Ghana : Porte d'entrée de l'Afrique de l'Ouest

Le Ghana a acquis son indépendance de la Grande-Bretagne en 1957, premier État de l'Afrique de l'Ouest à le faire. Après une succession de coups d'État et un effondrement économique complet, le Ghana a commencé le long processus de rétablissement à la fin des années 1980, et c'est aujourd'hui l'un des États les plus stables et les plus prospères de la région, jouissant d'un système démocratique. Une immense affiche devant l'aérogare internationale de Kotoko à Accra annonce fièrement : « *Accra, Gateway to West Africa* » (porte d'entrée de l'Afrique de l'Ouest). Il ne s'agit pas d'un slogan futile. De nombreuses compagnies aériennes internationales transitent maintenant par le Ghana avant de poursuivre vers des endroits tels que la Côte d'Ivoire (autrefois bien plus stable et prospère), et les affaires et la construction connaissent une véritable expansion depuis une dizaine d'années. Les matières premières dominent l'économie — l'or, le bois d'œuvre et le cacao.

Malgré son importance historique, l'industrie du diamant du Ghana demeure discrète, sans grand intérêt sur le plan mondial. Les diamants, qu'on a d'abord découverts en 1919, ne représentent que 1,5 p. 100 des exportations brutes. Seuls quelques importants diamantaires ou sociétés minières en tiennent compte, si on exclut une récente entente avec des acheteurs indiens qui achètent des diamants du Ghana pour les tailler et les polir en Inde. Ce portrait est cependant trompeur. En raison de la stabilité du Ghana dans une région de guerres endémiques, le pays attire des intérêts commerciaux étrangers depuis quelque temps déjà. De nombreux diamantaires libanais et d'autres ressortissants qui ont

fui la guerre en Sierra Leone sont maintenant installés au Ghana et, depuis les années 1990, les importations belges de gemmes de grande qualité en provenance du Ghana ont augmenté, ce qui est curieux puisque le Ghana ne produit que de très petites quantités de pierres de qualité industrielle. Il paraît donc raisonnable de conclure que des diamants d'ailleurs, presque assurément de la Sierra Leone et de la Guinée, passent pour des diamants du Ghana.

Les diamants du Ghana

La production commerciale a commencé en 1920, une production totale qui, en 2000, avait dépassé les 112 millions de carats. Tous les diamants sont alluviaux, et le gros de l'extraction a lieu dans les champs diamantifères de Birim et de Bonsa. Le champ diamantifère de Birim est situé dans la vallée de Birim, à quelque 110 km au nord-ouest d'Accra, couvrant une région d'environ 4 500 km². L'extraction des diamants y est concentrée dans la ville d'Akwatia et ses localités satellites. Elle compte pour environ 98 p. 100 de la production de diamants du Ghana. Le champ diamantifère de Bonsa est à environ 30 km au nord-ouest de Sekondi-Takoradi et couvre une région d'environ 720 km². Le volume de la production y est très petit comparé à celui des autres importants producteurs de diamants, et les diamants ghanéens ont la caractéristique d'être de petite taille, les diamants de 2mm représentant plus de la moitié du poids total de la production et environ 90 p. 100 de l'extraction actuelle de pierres. De plus, les diamants du Ghana sont de piètre qualité, 65 p. 100 étant des diamants industriels.

Ghana Consolidated Diamonds (GCD) Limited, Cayco (Ghana) Limited, Dunkwa Goldfields Limited ainsi que de nombreux autres mineurs privés de petite envergure possédant une licence et de mineurs illégaux (*galamseys*) dominent l'industrie ghanéenne. GCD est la plus grosse et la plus ancienne société, issue de l'African Selection Trust, créée en 1924, mais qui a traversé plusieurs étapes de transformation jusqu'à devenir la propriété pleine et entière de l'État. GCD est apte au dessaisissement depuis 1995. La société gère une forme de système tributaire — de petits producteurs obtiennent de petites superficies à forfait des concessions de GCD afin d'extraire et de vendre leurs découvertes à la société. Les dossiers de GCD indiquent que 493 tributaires, représentant un total de 6 000 travailleurs, sont enregistrés auprès de la société. Toutefois, moins de la moitié d'entre eux sont actifs et

seuls 134 tributaires avaient renouvelé leur licence en date du 30 juin 2002. Il y a aussi de petits mineurs — des mineurs privés individuels possédant une licence et des mineurs illégaux, dont le nombre augmente depuis 1989, à la suite de la réglementation du secteur de l'extraction minière à petite échelle.

Le gouvernement exerce un contrôle sur l'industrie du diamant par l'entremise du ministère des Mines, de la Precious Metals Marketing Corporation (PMMC), de la Minerals Commission, du Mines Department et de la Chamber of Mines. On prélève une taxe de 2 p. 100 de la valeur des diamants destinés à l'exportation. La PMMC paye cependant elle-même un impôt de 35 p. 100 de ses bénéfices d'exploitation, tout comme toute autre société dans le pays. La PMMC est un joueur clé de l'industrie du diamant au Ghana. Créée en 1989 durant la réforme du secteur minier, elle relève directement du ministère des Mines et de l'Énergie. La principale fonction de la PMMC est la commercialisation des diamants de tous les producteurs du pays, y compris les producteurs mécanisés à grande échelle tels que GCD, ainsi que de l'or provenant de mineurs à petite échelle. De plus, elle s'engage à ajouter de la valeur à ses produits en participant au polissage de certains diamants et à la fabrication de bijoux en or. Sa clientèle pour les diamants polis et les bijoux en or est la population urbaine d'Accra et les visiteurs à Accra. La commercialisation des diamants au Ghana prend diverses formes, des sites d'extraction à l'exportation. Les Licensed Buying Agents (LBA) ont le droit d'acheter des diamants et de l'or sur le terrain, tandis que les Licensed Buying Companies (LBC) participent aux activités d'exportation de diamants par l'entremise de la PMMC, qui signe habituellement des contrats axés sur le rendement, qui déterminent chaque année le renouvellement ou non d'un contrat. Outre ces groupes, il y a des acheteurs sans licence qui achètent surtout des mineurs illégaux et tentent de vendre aux LBA.

Selon la PMMC, 150 LBA sont enregistrés pour l'achat de diamants des divers centres de production. Toutefois, le moitié d'entre eux sont inactifs. Il y a sept sociétés de commerce de diamants, dont les licences sont évaluées et renouvelées chaque année selon le rendement. Trois d'entre elles viennent de l'Inde, deux d'Israël, une de la Belgique et une de la Chine.

Bien que les dirigeants de la PMMC n'attesteront aucun cas de contrebande dans l'industrie du diamant, ils avouent n'avoir aucune bonne raison de la nier.

Ils soulignent que les quantités annuelles de diamants achetés et exportés ont augmenté depuis la réglementation du secteur, en 1989, un indice qu'au moins, la contrebande diminue. L'information recueillie auprès des acheteurs et des mineurs sur le terrain donne cependant à croire que des étrangers apportent effectivement des diamants de l'extérieur du pays pour les vendre à des acheteurs autorisés à Accra. Beaucoup de ces diamants proviennent à n'en pas douter de la Sierra Leone, du Libéria et de la Guinée.

Sierra Leone

Parmi les cinq pays à l'étude, la Sierra Leone a la plus importante industrie du diamant, à la fois pour la valeur de ses exportations et pour le très important rôle politique et géopolitique qu'elle a joué au cours des ans. C'est aussi la plus étudiée¹⁹.

Après une décennie de guerre alimentée par les diamants, le pays a tenu avec succès des élections en mai 2002 et il semble maintenir sa paix et sa démocratie durement gagnées. L'industrie du diamant, qui produisait des pierres exceptionnelles telles que la Star de la Sierra Leone, avec ses 969 carats, subit actuellement une réorganisation afin d'attirer des investisseurs nouveaux et crédibles²⁰. Certaines estimations prévoient que la production de diamants de la Sierra Leone s'élèvera d'ici quelques années à près de un million de carats, après un effondrement presque complet au plus fort de la guerre de rébellion sanglante. Le district de Kono, dans l'est de la Sierra Leone, a été le premier endroit en Afrique de l'Ouest où l'on a découvert des réserves de kimberlites. Les découvertes de kimberlite qui ont suivi ont été faites à Tongo, également dans l'est de la Sierra Leone. DiamondWorks Ltd., une société qui a suscité la controverse en raison de son implication avec des mercenaires au cours des années 1990, détient des concessions couvrant les réserves de kimberlite à Kono, estimée à 6,3 millions de carats. Les réserves de Tongo sont évaluées à 3,5 millions de carats. Les concessions à cet endroit sont détenues par la Rex Mining Company. De plus, Mano River Resources, une société minière canadienne, étudie la possibilité d'extension du réseau filonien de kimberlite à l'ouest de Koidu, et l'Olympus Development Co. explore le réseau filonien de kimberlite de Panguma. Africa Diamond Holdings Ltd (ADH), une société d'exploration de diamants canadienne, détient le plus grand territoire loué par une société



photo: Lansana Gberie

Des creuseurs de diamants illicites à Kono

d'exploration en Sierra Leone —14 500 km². En 2003, la société a entrepris le premier levé géophysique aéromagnétique à haute résolution en Sierra Leone. L'extraction artisanale représente encore la plus grande partie de la production mais, au fur et à mesure que se rétablit la confiance des investisseurs, il est probable que des activités d'extraction mieux financées se généralisent dans la plupart des régions minières d'importance.

Un système de certification des diamants inspiré par les Nations Unies a été mis en place en septembre 2000, et la Sierra Leone fait partie du système de certification international du Processus de Kimberley. Depuis les tout débuts du premier système de certification, en 2000, l'industrie du diamant a été nettement plus transparente, une situation renforcée par la fin de la guerre, en janvier 2002. En 1999, la Sierra Leone n'a exporté que pour 1,5 million de dollars de diamants. En 2000, les exportations s'élevaient à 11 millions de dollars. L'année suivante, les exportations officielles atteignaient 26 millions de dollars et en 2002, elles totalisaient 42 millions de dollars. Avec la mise en œuvre du système de Kimberley, en 2003, le gouvernement s'attend à voir doubler à nouveau les exportations. Cependant, il reste à régler les problèmes de domination libanaise et de corruption que connaît l'industrie, un facteur crucial pour la stabilité à long terme du pays.

Le problème plus vaste de reddition de comptes pour la guerre qui a duré une dizaine d'années est maintenant abordé par deux instruments de justice transitoire : une Cour spéciale, qui a un mandat international, et une

Commission vérité et réconciliation (CVR). La Cour spéciale traite les cas des personnes susceptibles d'avoir « planifié, fomenté, commandé ou commis de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, ou d'une façon ou d'une autre, de les avoir encouragés et d'avoir participé à leur planification, à leur préparation ou à leur exécution » au cours de la guerre. Les enquêteurs de la Cour ont découvert d'horribles preuves d'atrocités dans la région diamantifère de l'est de la Sierra Leone. À la fin de 2002, une équipe de la Cour a scellé ce qu'on soupçonnait être un charnier à Tomboudou, dans le district de Kono : il s'agissait d'un étang où de 400 à 1 000 personnes avaient été assassinées et enfouies en 1998 par les forces combinées du FRU et d'éléments indésirables de l'armée de la Sierra Leone se qualifiant d'« Armée du peuple²¹ ».

En mars 2003, la Cour a inculpé un premier groupe de sept personnes — dont le dirigeant du FRU Foday Sankoh ainsi qu'un ministre et dirigeant de la Civil Defence Force (CDF). Le procureur de la Cour, David Crane, un ancien juge-avocat de l'armée des États-Unis, a dit que la Cour jugerait non seulement des dirigeants politiques et militaires qui occupaient des postes de commandement en Sierra Leone durant la guerre, mais aussi des bailleurs de fonds et des collaborateurs de l'extérieur, y compris ceux qui étaient motivés par le désir de s'enrichir grâce au commerce illégal des diamants. Crane a dit que la guerre « était la situation la plus "noir et blanc", "bien contre mal" que j'aie jamais vue en 30 années de fonction publique. C'était une tentative cynique de prendre les commandes d'un pays pour

contrôler les diamants afin de faire de l'argent pour acheter des armes et de l'équipement pour conserver le pouvoir de façon à exercer une influence dans la région... cela se résume aux diamants dans l'est de la Sierra Leone. » Crane a ajouté que le conflit « n'était pas local. Il ne concerne pas que la Sierra Leone, c'est un conflit régional et international, et dans certains cas, c'est un conflit mondial, et ça se résume aux diamants.²²»

Guinée

On a découvert des diamants en Guinée pour la première fois en 1932, et en 2001, on estimait les réserves à 25 millions de carats, d'une valeur dépassant de beaucoup les 2 milliards de dollars. Les mineurs artisanaux, mieux réglementés en Guinée qu'en Sierra Leone, comptent pour une grande part de la production, mais plus de 14 sociétés minières détiennent des permis d'exploration. Le principal intervenant est l'AREDOR First City Mining, propriété à 85 p. 100 de Trivalence, une société minière canadienne, le reste appartenant au gouvernement de la Guinée. Les diamants de la Guinée, à l'instar de ceux de la Sierra Leone, sont reconnus pour leur valeur élevée — 70 p. 100 sont de qualité « gemmes ». Comme la Sierra Leone, la Guinée a mis en œuvre son propre système de certification et a par la suite adhéré au système de certification international du Processus de Kimberley. L'industrie du diamant de la Guinée, bien qu'encore vulnérable à la corruption, est mieux réglementée que la plupart des industries de la région.

Bien que les diamants se trouvent partout en Guinée, la Haute Guinée et la Guinée Forestière sont deux régions où la production de diamants est concentrée, et les préfectures de Kérouané et de Macenta accueillent des sociétés de production de diamants. Quant à l'importance pour l'économie de la Guinée, les diamants arrivent au second rang après le bauxite. La préfecture de Macenta est la plus proche de la frontière du Libéria, tandis que Guéckédou n'est qu'à cinq kilomètres de la frontière de la Sierra Leone. Certains districts, comme ceux de Nongoa et de N'Zô, chevauchent les frontières des trois pays. Ce facteur géographique a engendré deux situations indésirables :

une fraude et une contrebande généralisées et, en 2001, des attaques de la part des rebelles du Libéria et de la Sierra Leone. On trouvera des détails concernant l'incursion du FRU et des Libériens dans une publication de PAC de 2001, *Déstabiliser la Guinée : Les diamants, Charles Taylor et la possibilité d'une catastrophe humanitaire de plus grande envergure*²³.

Comme c'est le cas en Sierra Leone et ailleurs en Afrique de l'Ouest, le gouvernement de la Guinée interdit l'extraction minière artisanale par des étrangers. Cependant, comme en Sierra Leone, un certain nombre de Libanais et de personnes d'ailleurs en Afrique de l'Ouest participent à l'exploitation illicite des diamants. Les villes de Kindia, Forécariah et Dabola sont remplies de revendeurs qui ne sont pas reconnus par le ministère des Mines.

La production de diamants en Guinée est fluctuante en ce qui concerne à la fois la quantité et la qualité. C'est en 1995 que les exportations ont été les plus élevées, soit 452 018 carats. Les exportations en 2000 n'ont atteint que 52 850 carats, d'une valeur de 16,7 millions de dollars US²⁴. La production s'est élevée à 103 000 carats en 2001. Le revenu le plus élevé a été réalisé en 1997, soit 46,9 millions de dollars, soit 379 638 carats à 123 \$ le carat. Selon des spécialistes du Bureau National d'Expertise (BNE), il s'agissait d'une année où les pierres étaient exceptionnelles. Entre septembre 1992 et décembre 2001, la Guinée a exporté 3,4 millions de carats, d'une valeur estimée à 328,3 millions de dollars US, soit une moyenne de 95,66 \$ le carat. Les statistiques d'exportation montrent que les quantités ont augmenté de 10 p. 100 entre 2000 et 2001 mais que la valeur a baissé de moitié, chutant de 42,5 millions de dollars à 23,7 millions. On a dit que la productivité décroissante était le résultat des attaques par les rebelles et de l'instabilité croissante depuis 2001, aggravées par l'incidence élevée des pierres industrielles — ce qui est curieux puisque la Guinée, comme la Sierra Leone, produit en grande partie des diamants de qualité « gemme ».

Conclusions et Recommandations

La taille et l'importance des industries du diamant des cinq pays à l'étude varient mais elles partagent toutes un certain nombre de caractéristiques importantes. La première, c'est que les secteurs officiel (les entreprises) et non officiel (les artisans) semblent être toujours en concurrence, le volet des entreprises étant essentiellement dominé par des capitaux étrangers et le volet des artisans, par des mineurs autochtones sous-financés, qu'ils soient licites ou illicites. La deuxième caractéristique, c'est qu'elles ont toutes été sujettes à l'exploitation illégale et à la contrebande, et que les bénéfices actuels de l'État ont été extrêmement faibles comparativement à l'ensemble de la production. Les taxes sont peu élevées et le vol est courant. Le troisième facteur important est le fait que presque tous ces pays, à l'exception du Libéria, ont adhéré au système de certification international du Processus de Kimberley, et que tous ont fait des tentatives pour effectuer des changements fondamentaux au sein de l'industrie.

Dans la région, les diamants ont fait l'objet de terribles guerres et ont provoqué la corruption et le désordre, qui ont eu de désastreux effets. La réforme du secteur des diamants n'est donc pas une simple question de complaisance afin de se conformer aux accords internationaux. Il s'agit d'une importante question de sécurité, de développement et de constitution de pays.

En 2000, l'Académie mondiale pour la paix (IPA), située à New York, a publié un livre sur les guerres

civiles qui font rage actuellement dans le monde. Publié sous la direction de Mats Berdal et David Malone, *Greed and Grievance: Economic Agendas in Civil Wars* insiste sur l'intégration, « à un certain niveau et sous une certaine forme », de la « dimension économique », de façon à mieux comprendre les causes et la persistance des conflits²⁵ ». Ce livre marquant avec ses excellentes études de cas de conflits alimentés par des ressources d'extraction, a été suivi par un rapport de la Banque mondiale, « Causes économiques des guerres civiles et leurs implications politiques », rédigé par Paul Collier. Ce rapport faisait valoir de façon péremptoire que les guerres sont causées ou perpétrées par la disponibilité de produits primaires et « pillables » dans les États pauvres et faibles partout dans le monde. Certaines des conclusions de Collier peuvent sembler exagérées, mais le fondement de ses arguments peut difficilement être contesté. Ces deux études influentes, de même que beaucoup d'autres qui les ont suivies, ont eu un impact profond sur la façon dont le monde, le Conseil de sécurité des Nations Unies en particulier, perçoit certaines des guerres les plus persistantes en Afrique. Les Groupes d'experts des Nations Unies sur l'Angola, la Sierra Leone, le Libéria et la République démocratique du Congo ont démontré de manière catégorique que dans les conflits qui ont déchiré ces quatre pays de l'Afrique, les diamants étaient un facteur prépondérant. Et il existe de nouvelles preuves manifestes que l'utilisation des diamants pour le blanchiment d'argent

Le Processus de Kimberley

Le « Processus de Kimberley » a été amorcé par le gouvernement de l'Afrique du Sud en mai 2000, dans un effort pour lutter contre le problème des diamants de guerre. Préoccupés par le fait que les guerres alimentées par les diamants en Angola, en Sierra Leone et en République démocratique du Congo pourraient nuire au commerce légitime dans d'autres pays producteurs, plus de 35 pays se sont réunis périodiquement pour concevoir un système de certification international des diamants bruts. Le 1^{er} janvier 2003, le système de certification international est entré en vigueur dans le monde entier.

On ne s'est toutefois pas entendu sur les dispositions relatives à une surveillance périodique indépendante des mécanismes de surveillance nationaux, et ceux-ci demeurent une source importante d'inquiétude chez les ONG qui sont préoccupées par la crédibilité et l'efficacité du système. Ce document démontre la raison pour laquelle une telle surveillance est nécessaire. Des ONG, y compris Partenariat Afrique Canada, le Network Movement for Justice and Development et l'International Peace Information Service, ont participé au processus, de concert avec des représentants de l'industrie du diamant.

a dépassé la simple fraude fiscale pour se transformer en financement du terrorisme international²⁶.

L'argument le plus solide en faveur de l'application complète et efficace de l'accord du Processus de Kimberley, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2003, c'est que les diamants sont une ressource extrêmement précieuse, qui constituent une industrie valant de nombreux milliards de dollars. De l'extraction au commerce, à la taille, au polissage et à la vente au détail, l'industrie emploie des centaines de milliers de personnes et a un grand potentiel comme vecteur de développement et de prospérité. Mais les diamants ont aussi démontré leurs pouvoirs néfastes. Leur réglementation est donc une question de saine économie. Un autre argument, peut-être plus important encore, en faveur d'un Processus de Kimberley efficace est souvent sous-estimé. De nombreux pays producteurs de diamants en Afrique sont très faibles et sont incapables de se donner le type de réglementation susceptible de rendre inutiles la surveillance et le contrôle internationaux. L'industrie en Afrique est donc extrêmement vulnérable aux prédateurs criminels, étrangers aussi bien que locaux. Ce qu'a démontré la dernière décennie, au-delà des différends, c'est qu'une telle prédation a de sérieuses conséquences sur la sécurité humaine : elle a mené à la guerre, à la terreur et au banditisme à grande échelle. Comment un pays petit et appauvri comme le Libéria peut-il occuper une place si centrale dans la déstabilisation de pays plus grands et mieux organisés que lui? Voilà une question troublante qui demande l'attention du Conseil de sécurité aux niveaux les plus hauts. Mais personne ne peut nier que si on avait refusé à Charles Taylor l'accès aux diamants et au bois d'œuvre, sa portée aurait été beaucoup plus limitée — et que l'Afrique de l'Ouest aurait pu échapper à certaines des horreurs des guerres et à la déstabilisation qui en a résulté.

Recommandations

1. L'interdiction du Conseil de sécurité des Nations Unies concernant l'importation d'armes au Libéria et l'exportation de diamants en provenance du Libéria doit être maintenue jusqu'à ce qu'il y ait des preuves crédibles que le Libéria a cessé d'abriter et d'armer des dissidents de pays voisins. Le Conseil de sécurité des Nations Unies devrait considérer plus globalement le rôle du Libéria dans la déstabilisation régionale, se concentrant sur l'utilisation par le gouvernement des bénéfices du bois d'œuvre pour financer ses activités militaires et sur le blanchiment d'argent, de même que sur les importations continues d'armes et sur le rôle qu'ont joué les diamants.
2. Le système de certification international du Processus de Kimberley pour les diamants bruts est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2003. Compte tenu des énormes différences entre les capacités de production connues du Ghana, de la Guinée et de la Côte d'Ivoire et ce qu'on affirme importer de ces pays en Belgique et dans d'autres pays, il est impératif d'entreprendre des examens crédibles et indépendants de l'aptitude de ces pays à se conformer aux normes minimales du Processus de Kimberley, et ce dans les plus brefs délais.
3. Le Processus de Kimberley a admis le Burkina Faso comme membre du système de certification international des diamants. Le Burkina Faso, un pays qui n'a pas de ressources en diamants, a été mentionné dans plusieurs rapports de Groupes d'experts du Conseil de sécurité des Nations Unies comme faisant le commerce illicite des diamants de guerre. Le Processus de Kimberley devrait retirer sa qualité de membre au Burkina Faso si l'on veut que le système soit crédible.
4. Le Processus de Kimberley doit instituer un système périodique de surveillance indépendante de tous les mécanismes de contrôle nationaux. Sinon, le Processus aura peu de sens dans les pays où un commerce de diamants corrompu depuis longtemps fait tout simplement fi des frontières et des lois.
5. Lorsque le Libéria sera prêt et apte à participer à nouveau au commerce légal des diamants, le système de certification du Processus de Kimberley devra effectuer un examen indépendant préalable afin de déterminer la capacité du pays à satisfaire aux normes minimales du système. Il devra aussi limiter les exportations de diamants du Libéria aux niveaux d'avant 1980 (en quantité et en valeur par carat), à moins qu'il n'y ait des preuves géologiques crédibles pour justifier des augmentations ou jusqu'à ce qu'il y en ait.

Notes

- ¹ Greenhalgh, Peter, *West African Diamonds 1919-83*, Manchester University Press, Manchester, 1985, p. 9.
- ² Friedman, Robert I., *The Red Mafia: How the Russian Mob has Invaded America*, Little, Brown and Company, New York, 2000, p. 57.
- ³ Pour un compte rendu détaillé des campagnes de Taylor, voir Stephen Ellis, *The Mask of Anarchy*, Hurst & Co., Londres, 2000.
- ⁴ Reno, William, *Warlord Politics and the African State*, Lynne Rienner Publishers, Boulder, Colorado, 1998.
- ⁵ Lunde, Leiv et Taylor, Mark B. « Approaches to Regulating Private Economic Activity in Armed Conflict », document présenté à une conférence de l'Académie mondiale pour la paix à Bellagio, en Italie, juin 2002. Mimeo
- ⁶ Voir Kleveman, Lutz « New War at Home for Rebel-backing Taylor », *Daily Telegraph*, 17 mai 2001.
- ⁷ Interview de l'auteur à Abidjan, Côte d'Ivoire, décembre 2002.
- ⁸ *Washington Post*, 29 décembre 2002.
- ⁹ Gberie, Lansana, *Guerre et paix en Sierra Leone : les diamants, la corruption et la filière libanaise*, Partenariat Afrique Canada, Ottawa, 2002.
- ¹⁰ Global Witness, *The Usual Suspects: Liberia's Weapons and Mercenaries in Cote d'Ivoire and Sierra Leone*, Londres, mars 2003, p. 29.
- ¹¹ *Ibid.*, p. 7.
- ¹² Global Witness, *For a Few Dollars More*, Londres, avril 2003.
- ¹³ Smillie, Ian, Gberie, Lansana, et Hazleton, Ralph, *The Heart of the Matter: Sierra Leone, Diamonds and Human Security*, Partenariat Afrique Canada, Ottawa, 2000, p. 70.
- ¹⁴ Greenhalgh, *op cit*, p. 71.
- ¹⁵ Rapport du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1343 (2001) concernant le Libéria, par. 19, Nations Unies, New York, 2001.
- ¹⁶ *Ibid.*
- ¹⁷ Gouvernement du Libéria, « An Act Adopting A New Minerals and Mining Law »; article 15.6 – Performance Bond.
- ¹⁸ *The Guardian*, 22 février 2003.
- ¹⁹ Voir, par exemple, *Le cœur du problème : la Sierra Leone, les diamants et la sécurité humaine*, par Ian Smillie, Lansana Gberie et Ralph Hazleton, et *Guerre et paix en Sierra Leone : Les diamants, la corruption et la filière libanaise*, par Lansana Gberie, publiés par Partenariat Afrique Canada en 2000 et 2002 respectivement.
- ²⁰ « Sierra Leone, Ready for Business », Supplément du *Mining Journal*, février 2003.
- ²¹ Dowden, Richard, « Justice goes on trial in Sierra Leone », *The Guardian*, 3 octobre 2002.
- ²² Pape, Eric, « A New Breed of Tribunal », *Newsweek.com*, 4 mars, 2003.
- ²³ Gberie, Lansana, *Déstabiliser la Guinée : Les diamants, Charles Taylor et la possibilité d'une catastrophe humanitaire de plus grande envergure*, Partenariat Afrique Canada, Ottawa, 2001.
- ²⁴ Statistiques du ministère des Mines, gouvernement de la Guinée
- ²⁵ Berdal, Mats et Malone, David (eds.), *Greed and Grievance : Economic Agendas in Civil Wars*, Lynne Rienner Publications, Boulder, Colorado, 2000, p. 1.
- ²⁶ Global Witness, *For a Few Dollars More*, Londres, avril 2003.

le projet sur les
diamants
et la **sécurité**
humaine

Partenariat Afrique Canada • International Peace Information Service • Network Movement for Justice and Development.

**L'Afrique de l'Ouest : Entre pierres et étincelles
L'économie politique des diamants et la déstabilisation
régionale.**

par Lansana Gberie

Directeur de collection : Ian Smillie

© Partenariat Afrique Canada, mai 2003

ISBN 1-894888-30-8

Conception graphique: SUM Incorporated

Traduction de l'anglais: Com'Ça Communications

Partenariat Afrique Canada

323, rue Chapel

Ottawa (ON) K1N 7Z2 Canada

www.partenariatafriquecanada.org

International Peace Information Service

<http://users.skynet.be/ipis/mainuk.htm>

Network Movement for Justice and Development

www.nmjd.f2s.com

Autres documents hors série:

- N° 1 Déstabiliser la Guinée: les diamants, Charles Taylor et la possibilité d'une catastrophe humanitaire de plus grande envergure
- N° 2 Un éclat dans la glace: Bénéfices, protection et réglementation dans l'industrie canadienne du diamant
- N° 3 Les diamants: Éternels ou providentiels? L'impact économique des diamants en Afrique australe
- N° 4 Monnaie forte: L'Économie criminalisée des diamants dans la République démocratique du Congo et les pays voisins.
- N° 5 Le Processus de Kimberley: Les arguments en faveur d'une surveillance adéquate
- N° 6 Guerre et paix en Sierra Leone: les diamants, la corruption et la filière libanaise
- N° 7 Ici? Jamais de la vie. Succès, suffisance et suspicion au sein de l'industrie indienne du diamant
- N° 8 Les diamants en République centrafricaine : Commerce, évaluation et blanchiment

Also available in English

Le projet sur les diamants et la sécurité humaine est appuyé par le Program on Global Security and Sustainability de la John D. and Catherine T MacArthur Foundation, l'Agence canadienne de développement international, le Department for International Development de Grande-Bretagne, l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix, le Centre de recherches pour le développement international, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, le Fonds pour la justice sociale des Travailleurs canadiens de l'automobile, Inter Pares, CUSO, Terre sans frontières, le Centre canadien d'étude et de coopération internationale et plusieurs autres organismes.